



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en
exercice : 29

L'an deux mille vingt trois

Présents : 27

Le 14 décembre

Votants : 29

Le Conseil municipal de Landivisiau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Laurence CLAISSE, Maire.

Procurations : 2

Convocation du Conseil
Municipal en date du
07.12.2023

Conformément à l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, tous les membres du Conseil municipal en exercice sont présents, à l'exception de Arnaud BILLON qui a donné pouvoir à Nadine ABAZIOU, Ronan LUNVEN qui a donné pouvoir à Yvon BALANANT.

Secrétaire de séance : Sébastien JEZEQUEL.

N° D_2023-14-12-11

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2023 ETOILE CYCLOTOURISTE

Rapporteur : Laurence CLAISSE

Vu l'avis favorable de la commission communale du 4 décembre 2023 ;

L'association Etoile Cyclotouriste Landivisienne a adressé une demande de subvention exceptionnelle afin de financer le renouvellement de l'ensemble de leurs maillots équipés. Le montant sollicité est de 2 500 €.

Le coût total de ce renouvellement réalisé par une entreprise locale est de 13 364.06 €.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 2 500 €.

Pour extrait conforme,

Landivisiau, le 14 décembre 2023

Le Maire,

Laurence CLAISSE

